

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 12 JUIN 2017 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Directeur général et secrétaire-trésorier

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 17-06-079**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

**Point 3. Résolution # 17-06-080**

Lecture et adoption du procès-verbal du 8 mai 2017

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

**Gîte Anne-Marie :** Mécontentement face à l'annonce de la Municipalité cherchant des chambres à louer alors que les gîtes ne sont pas remplis à pleine capacité.

**Martine Lebeuf :** Démission de son poste comme pompier volontaire.

**Fabrique Notre-Dame de L'Assomption de Port-Menier :** Réponse à la demande municipale de relocaliser l'écomusée dans l'église.

**Jean-François Auclair :** Démission de son poste comme pompier volontaire.

**Point 5. Résolution # 17-06-081**

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 31 mai 2017.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2017.

**Point 6. Résolution # 17-06-082**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 17-05 au montant de 83 557.97 \$.

**Point 7. Résolution # 17-06-083**

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 17-05.1 totalisant une somme de 86 255.58 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2017.

### **Point 8.**

#### Rapport des conseillers

##### **M. John Pineault, maire :**

M. Pineault nous entretient des sujets suivants : La visite à Sept-Îles avec les fonctionnaires du MERN où il en ressort avec une grande déception, la rencontre où il a fait une allocution devant 2 500 personnes au congrès de la CSN à Montréal et sa participation à une activité citoyenne à Bécancour. Parle de la relocalisation du musée et des rencontres avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

##### **M. Michel Charlebois, conseiller no. 2 :**

Il a travaillé bénévolement sur le site de la Pointe-Ouest et il a fait un suivi dans le dossier des inondations.

##### **Mme Shawna Doucet, conseillère no. 3 :**

A travaillé sur des dossiers de ressources humaines et fait le suivi dans le dossier incendie.

##### **Mme Hélène boulanger, conseillère no. 4 :**

Elle a travaillé bénévolement sur le site de la Pointe-Ouest.

### **Point 9. Résolution # 17-06-084**

#### Participation de la Municipalité à la table ad hoc entrepreneuriale

**ATTENDU** la proposition d'une activité de conférence dont l'objectif est de stimuler la culture entrepreneuriale, soit le conférencier Nicolas Duvernois, entrepreneur et dirigeant de l'entreprise « Pure Vodka » dont une conférence est prévue à Port-Menier le 21 juin et à Havre-Saint-Pierre le 22 juin ;

**ATTENDU QUE** cette activité de conférence sera réalisée par le biais d'une table ad hoc en partenariat avec le Centre local d'emploi, le Carrefour jeunesse Emploi, la SADC, la municipalité de Havre-Saint-Pierre, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ainsi que d'autres partenaires ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accepte de participer à une table ad hoc dont l'objectif est de stimuler la culture entrepreneuriale et également d'en être le mandataire dans le cadre de laquelle elle s'engage à verser une somme de 500 \$ ;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désigne le directeur général, M. Frédérick Lee, à signer l'ensemble des documents relatifs à cette entente et cette résolution.

### **Point 10. Résolution # 17-06-085**

#### Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile

**ATTENDU QUE** les articles 366 et 521.3 (2) du *Code civil du Québec* permettent aux maires, aux membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt de la Municipalité que le maire soit désigné comme célébrant compétent sur son territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti demande à la ministre de la Justice de désigner monsieur John Pineault, maire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti transmette une copie de la présente résolution à la ministre de la Justice.

**Point 11. Résolution # 17-06-086**

Avis de motion – Règlement R 131-06-17 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile

La conseillère, Mme Shawna Doucet, donne avis qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile et portant le numéro R 131-06-17.

**Point 12. Résolution # 17-06-087**

Position de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti sur le projet Oléoduc Énergie Est

**ATTENDU QUE** le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

**ATTENDU QUE** le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

**ATTENDU QUE** l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

**ATTENDU QUE** plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

**ATTENDU QUE** TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

**ATTENDU QUE** TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

**ATTENDU QUE** l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

**ATTENDU QUE** le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

**ATTENDU QUE** le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

**ATTENDU QUE** les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti s'oppose au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

1. Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
2. Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti s'oppose au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti exige la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

**Point 13. Résolution # 17-06-088**

Désignation d'un représentant dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2016-2017

**ATTENDU** la résolution #17-04-60 qui stipulait la nomination d'un signataire pour le dépôt d'un projet dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2016-2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti mandate M. Frédérick Lee, directeur général, représentant de la Municipalité dans le cadre du projet « Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2016-2017 »

**Point 14. Résolution # 17-06-089**

Demande d'autorisation et de prêt d'équipement – Comité local de la St-Jean-Baptiste

**ATTENDU QUE** le comité local d'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste nous demande la possibilité d'utiliser les installations municipales et quelques équipements pour les festivités de la fête nationale qui auront lieu les 23 et 24 juin 2017;

**ATTENDU QUE** lesdites demandes sont :

- Le Pavillon Luc Jobin pour la tenue des activités ainsi que l'utilisation de l'électricité qui y est installée ou l'aréna en cas de mauvais temps ;
- Les tables de pique-nique (15) disponibles à divers endroits ;
- Quelques équipements sportifs du gymnase pour les jeux avec les enfants ;
- Permis pour le feu de joie du 23 juin et autorisation pour un petit plus tôt dans la soirée ;
- Une pompe à eau pour sécuriser les lieux du feu ;
- Deux micros avec supports et table de son ;
- Quelques poubelles et bacs à recyclage ;
- Demande de permis de réunion au frais de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accueille positivement les demandes du comité local d'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et s'engage à fournir les équipements ainsi que les autres formes d'aides demandées.

**Point 15. Résolution # 17-06-090**

Désignation d'un signataire – Protocole d'entente du Réseau d'accueil Côte-Nord saison estivale 2017 – Tourisme Côte-Nord

**ATTENDU QUE** Tourisme Côte-Nord/Duplessis nous soumet le protocole d'entente pour la saison 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité de :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désigne M. Frédérick Lee, directeur général, comme signataire du protocole d'entente pour la saison 2017 avec « Tourisme Côte-Nord/Duplessis ».

**Point 16. Résolution # 17-06-091**

Implantation sur le lot 5 062 046

Remis à une séance ultérieure.

**Point 17. Résolution # 17-06-091**

Avis de motion – Règlement R 132-06-17 remplaçant le règlement R 124-01-16 portant sur le traitement des élus municipaux

La conseillère, Mme Shawna Doucet, donne avis qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement portant sur le traitement des élus municipaux et portant le numéro R 132-06-17.

**Point 18.**

Varia

Rien à apporter.

**Point 19.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une personne est présente.

Début de la période de questions : 19 h 33

Fin de la période de questions : 19 h 41

**Point 20. Résolution # 17-06-092**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 42.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

John Pineault  
Maire

Frédéric Lee  
Secrétaire-trésorier